

La Cour d'Appel annule la peine de prison à l'encontre du directeur d'Al Massae

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 06-01-2010 00:03:48

La Chambre correctionnelle près la Cour d'Appel de Casablanca a annulé, mardi, la peine de prison prononcée en première instance à l'encontre de Rachid Nini, directeur de publication du journal "Al Massae" et Said Laajal, journaliste au même quotidien, et réduit l'amende à 20 mille DH chacun.

La défense avait demandé, dans sa plaidoirie, l'annulation du verdict de première instance et l'acquittement des intéressés tandis que le parquet avait requis l'application des articles de la poursuite.

Le tribunal de première instance de Casablanca avait condamné Rachid Nini et Said Laajal, respectivement à trois et deux mois de prison ferme.

Le tribunal avait également condamné Rachid Nini à une amende de 50 mille DH et Said Laajal à une amende de 30 mille DH.

Rachid Nini était poursuivi pour avoir rapporté et publié une fausse information et Said Laajal pour participation.

MAPF